

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 307 Assurer la communication professionnelle			
Code	PAIR3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Laura DHULST (laura.dhulst@helha.be) Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Mathilde FERVAILLE (mathilde.fervaille@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans des situations aiguës ou chroniques complexes, l'étudiant.e met en œuvre un projet de soins pour un.e client.e et son entourage ou une collectivité. Pour plusieurs client.e.s, il/elle met en œuvre des interventions autonomes et prescrites relevant des dimensions préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé dans un contexte de supervision et de collaboration. La collaboration implique des ressources et une maîtrise de la communication entre professionnels de la santé dans des contextes variés comme l'hôpital, les soins de santé primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**

C 3.1 Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de

développement de la qualité des soins infirmiers.

C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Acquis d'apprentissage visés

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	6 h / 0.5 C
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	24 h / 1.5 C
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	18 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	5
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	15
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences 3 et 5 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition d'une communication professionnelle tant dans les insitutions de soin que dans le secteur de la première ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication et liaison externe y compris E-Santé			
Code	5_PAIR3B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be)		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 307 : Assurer la communication professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 307 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 307 et de l'activité

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et numériques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Communication dans les soins de santé (routine, urgence, écrit, visuel, numérique, ...)

E-santé: réseau de santé wallon, Belrail, perspectives e-santé...

Présentation et utilisation d'outils de communication
Outils d'implication/de fonctionnement d'équipe
Outils de régulation des tensions - co-développement
Lean management
Chemins cliniques
...

Démarches d'apprentissage

Présentations, exercices individuels et en groupe (exercices pratiques collaboratifs, ...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les AIP de l'UE 307C permettent la compréhension, l'application et l'intégration des méthodes et outils enseignés en 307A

Sources et références

cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers supports sont déposés sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur le valve ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 5 points sur 20 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de santé primaire et soins à domicile			
Code	5_PAIR3B07B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laura DHULST (laura.dhulst@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 307 : Assurer la communication professionnelle. Elle permet à l'étudiant de décrire le système des aides et soins à domicile, d'analyser les besoins spécifiques des clients en milieu extra-muros et de formuler une réponse holistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 307 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 307

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques

- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Conformément aux cadres déontologique, éthique, légal et réglementaire, concevoir un plan de soins à proposer au client pour négociation.

- Organiser les interventions de soins spécifiques au contexte des soins à domicile.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Contexte général des soins à domicile
2. Prestataires de soins à domicile
3. Structures de soins à domicile et les services proposés
4. Contexte des prestations des soins et prise de contact
5. Première visite à domicile
6. Mise en œuvre de relations professionnelles adéquates avec les clients
7. Gestion environnementale
8. Administration des soins
9. Aspects éducatifs
10. Aspects légaux, déontologiques et éthiques
11. Aspects psycho-sociaux
12. Gestion administrative des soins
13. Respect des données légales spécifiques: nomenclature INAMI, remboursements (prestations, forfaits, ...), prescription, ...
14. Gestion et organisation d'une tournée
15. Démarches relatives à l'installation
16. Spécificités en soins à domicile: soins palliatifs, infirmières relais, consultation infirmière, HAD, mise en oeuvre spécifique

Démarches d'apprentissage

Alternance entre méthode expositive et exercices d'application à partir de cas pratiques

Participation de professionnels de terrain pour favoriser l'intégration de la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices de mises en situation.
- Des notions sont abordées au Q1 en vue de la préparation des stages

Sources et références

Site INAMI: www.inami.be

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur connectED dont le site INAMI: www.inami.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 15 points sur 20 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelles			
Code	5_PAIR3B07C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'intégration sont travaillées durant les activités d'apprentissage de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 307

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Avant la clôture du Dossier Patient, dans un cadre institutionnel hospitalier ou autre

Evaluer une macrocible proposée

A l'aide du SAED structurer une information orale à transmettre

Réajuster la macrocible sur base des éléments neufs apportés dans la situation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Utilisation de méthodes, techniques, outils de communication professionnels vus dans l'UE 307A

Démarches d'apprentissage

Nombreux exercices individuels ou en groupe permettant d'intégrer les concepts théoriques vus dans l'UE 307A dont la Journée pluridisciplinaire organisée au Q2 (présence obligatoire à la séance préparatoire et à la journée pluridisciplinaire).

Dispositifs d'aide à la réussite

La 307C est une ressource pour atteindre les compétences attendues en 307A (mise en application)

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exercices réalisés dans cette activité d'apprentissage sont intégrés dans l'évaluation de l'UE 307A

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).